

L'argumentation politique : un phénomène social total

Pour une sociologie radicalement quotidienne

Uli Windisch
Université de Genève

Le regain très considérable des études sur l'argumentation est incontestable. Toutefois, nous observons une prépondérance très nette des approches philosophiques, théoriques et formelles par rapport aux recherches concrètes et empiriques, basées sur le fonctionnement ordinaire, quotidien et réel, en situation et en contexte, de l'argumentation telle qu'elle est mise en oeuvre dans la vie de tous les jours par Madame et Monsieur Tout-le-Monde.

Les approches théoriques et formalisantes ont certes apporté des contributions non négligeables à la connaissance de l'argumentation¹. Toutefois, ces réflexions restent volontiers tributaires des présupposés formalistes. Même si ces réflexions ont contribué à mettre au jour certains traits de l'argumentation par opposition à la démonstration et à l'approche déductive, ces traits restent très généraux et abstraits, et ils sont souvent illustrés par des exemples ad hoc, artificiels, construits pour les besoins de la démonstration. Il ne s'agit pas de régularités de l'argumentation quotidienne effective, dégagées à partir d'analyses empiriques des multiples formes de l'argumentation que l'on trouve dans la réalité quotidienne en acte.

¹ Nous avons tenté ailleurs un bilan critique de certains de ces apports (cf. U. Windisch, 1990).

Or, de même qu'il n'existe pas de pensée sociale formelle, il n'existe pas non plus d'argumentation quotidienne formelle, c'est-à-dire un modèle unique, typique et définissable par quelques critères généraux et universels propres à toutes les formes d'argumentation mises en oeuvre par l'homme ordinaire dans sa vie de tous les jours.

C'est l'hétérogénéité, la multiplicité et la variabilité de la nature et des formes de l'argumentation ordinaire qui frappent dès qu'on approche l'argumentation dans ses manifestations quotidiennes réelles.

Partir de cette *réalité*, car il ne s'agit pas d'un point de vue, ne revient pas à tomber dans un relativisme généralisé. Il s'agit, au contraire, d'essayer de spécifier et de typologiser cette hétérogénéité et cette variabilité, soit de définir des formes *collectives, sociales*, de l'argumentation ordinaire, les formes et les pratiques argumentatives qui reviennent le plus fréquemment dans l'espace public et délibératif en acte d'une société donnée. Les questions que nous adressons à l'argumentation ordinaire afin d'en spécifier la nature et les formes peuvent se résumer en une formule :

Un acteur social donné argumente différemment suivant le type d'objet, suivant l'interlocuteur, le moment, le lieu, la situation, le contexte, la fin poursuivie et les effets attendus.

La nature et les formes de l'argumentation ordinaire sont variables à cause de sa nature profondément sociale; ce sont des facteurs sociaux qui expliquent les variations et ces dernières obéissent à des régularités sociales; elles se répètent et sont, par conséquent repérables et définissables. Il doit donc être possible de dégager certaines formes d'argumentation collectives, des typologies, et d'en expliquer la nature et les raisons d'être. Tel est notre objectif : arriver à une typologie des principales formes de l'argumentation ordinaire, non pas a priori et en fonction de critères formels mais à partir de l'analyse empirique d'un grand nombre d'exemples concrets, quotidiennement à l'œuvre dans l'espace public.

On comparera ultérieurement les résultats de telles recherches avec ceux, souvent purement théoriques, des approches formalistes.

Même si certaines démarches formalistes et aprioristes se défendent de juger et d'analyser l'argumentation ordinaire en fonction de la démonstration ou de la logique formelle et déductive, les concepts utilisés gardent souvent une connotation distante, voire franchement dévalorisante. Il subsiste le présupposé selon lequel l'argumentation ordinaire doit être définie par rapport à un référent extérieur, à savoir la pensée formelle. Des notions comme celles de :

« fallacies », « paralogismes », « rationalité affaiblie », « rationalité subjective », « arguments quasi-logiques », « rationalisation », niveaux ou types « d'acceptabilité », illustrent cette dépendance.

Nous pensons que l'on se trouve, en réalité, en présence d'un univers de connaissance et de réalité tout à fait différent, voire incommensurable, et que le fait de vouloir définir l'argumentation par rapport à la pensée formelle revient à l'appauvrir fortement, à n'en retenir que ce qui est saisissable en fonction des critères de la pensée formelle, ou de la rationalité au sens classique du terme.

La rationalité et la pensée formelle sont des constructions théoriques et abstraites, tandis que nous considérons l'argumentation quotidienne comme une pratique sociale, un phénomène social total, multidimensionnel et indissociable de l'ensemble de la réalité sociale en acte, et dont elle constitue l'une des manifestations concrètes.

Mais notre attitude envers les démarches plus formalistes n'est nullement négative; simplement, nous cherchons un autre point de départ, afin de faire apparaître l'argumentation sous de nouveaux aspects et dans son déploiement concret, *in vivo*.

Nombre d'auteurs ont tenté de préciser les grands domaines sociaux concernés par les activités argumentatives et en ont proposé des typologies (Toulmin, par exemple, distingue l'argumentation juridique, scientifique, esthétique, éthique, dans le management, etc.). Habermas et d'autres auteurs ont, eux aussi, proposé des typologies assez semblables (discours théorique, discours pratique, discours esthétique, discours thérapeutique, discours explicatif, etc.).

Pour notre part, dans le cas présent, nous allons traiter essentiellement de l'argumentation politique et plus précisément encore de l'argumentation politique relative à des sujets d'actualité « brûlants » et donc clairement conflictuels.

L'exemple choisi est celui de la démocratie directe suisse avec son système référendaire (participation directe, régulière et constante du citoyen à la politique par le biais des votations populaires sur les sujets les plus divers qui préoccupent régulièrement l'espace public, que ce soit au niveau national, cantonal ou communal). Contrairement aux États centralisés où les citoyens ne sont que rarement appelés aux urnes (et dans ce cas uniquement pour des élections), en Suisse, le citoyen a, au moyen de l'initiative populaire notamment, la possibilité de participer régulièrement à la discussion publique de certains problèmes courants de sa vie quotidienne. Cela entraîne un type d'espace public et de débat public et, par conséquent,

de communication et d'argumentation politiques, tout à fait spécifiques, à savoir un espace public intrinsèquement délibératif et participatif (une minorité, 100.000 citoyens dans le cas d'une initiative populaire et 50.000 dans le cas d'un référendum, peut, en effet, obliger l'ensemble de l'électorat, ou du moins une partie non négligeable de celui-ci, à s'intéresser au problème qui la préoccupe).

Chaque citoyen est ainsi appelé à se prononcer annuellement sur une quinzaine de sujets de l'actualité politique (lors d'une même journée de votations populaires les citoyens sont appelés à donner leur avis sur trois à quatre thèmes d'intérêt national auxquels s'ajoutent souvent plusieurs autres thèmes relevant des cantons et des communes).

Nous avons effectué plusieurs études sur les formes de l'argumentation politique mises en oeuvre lors des campagnes d'information et des débats contradictoires qui précèdent ces votations et cela en prenant des exemples de sujets « chauds » et « brûlants », à savoir des thèmes à propos desquels les opinions sont nettement opposées et dont l'enjeu est considéré comme vital; autrement dit, des sujets fortement polémiques. Comme exemple citons le nucléaire, l'armée, l'expérimentation animale, l'immigration, l'avortement, l'écologie, l'environnement, soit des initiatives populaires visant, par exemple, à supprimer l'armée suisse, l'expérimentation animale, à interdire l'avortement, à réduire fortement la population immigrée, etc. Comme nous cherchons à approcher les formes de l'argumentation les plus ordinaires et communes nous n'avons pas retenu les écrits et discours des dirigeants politiques ou des partis politiques mais un matériel composé de milliers de lettres de lecteurs écrites par des citoyens ordinaires. La plupart des quotidiens suisses accordent une grande place à cette rubrique du « Courrier des lecteurs ». Cela est conforme à l'esprit de débat public généralisé que suppose la démocratie référendaire. Lors de votations sur des thèmes faisant l'objet de polémiques virulentes, les journaux reçoivent des avalanches de lettres de lecteurs, et le citoyen ordinaire aussi bien que l'expert verront leur message publié.

À ce jour, nous disposons d'une banque de lettres de lecteurs de plusieurs dizaines de milliers de messages sur les sujets sociaux et politiques les plus divers de l'actualité politique depuis une vingtaine d'années.

Ce matériel constitue un révélateur privilégié pour accéder à l'argumentation politique ordinaire. Le fait d'analyser l'argumentation *in vivo* et en situation révèle un certain nombre de dimensions importantes et beaucoup moins étudiées de l'argumentation, ne serait-ce que le rôle du langage dans la constitution, la reconstruction et la transformation incessantes des grands problèmes sociaux et politiques contemporains. Des sujets comme l'armée, le nucléaire et l'immigration, qui ont fait l'objet de nombreuses initiatives populaires au cours de ces dernières décennies, ont complètement changé de nature sous l'effet des débats contradictoires auxquels ils ont donné lieu. Les mots « armée », « immigration », « nucléaire », « environnement », n'ont plus du tout la même signification aujourd'hui qu'il y a dix ou vingt ans et ces changements de sens sont liés aux affrontements, qui ont eu lieu à propos de ces mots. D'autre part, ces mots n'ont pas le même sens pour des acteurs aux positions diamétralement opposées. Le mot « immigré » n'a pas le même contenu pour un individu raciste et un individu anti-raciste et le ou les sens actuels de ce mot ont, en partie, été déterminés par les luttes verbales à son propos. Le langage n'est pas un pur reflet de la réalité : il contribue à construire et à reconstruire sans cesse la réalité sociale et politique, et cela par le biais des activités argumentatives contradictoires dont les mots clés d'une époque font l'objet.

En vertu de ce pouvoir *constitutif* du langage et donc des activités argumentatives elles-mêmes, toute argumentation sociale quotidienne doit être comprise à partir des *interactions* dont elle est elle-même fonction.

L'argumentation politique quotidienne, lorsqu'elle est analysée comme pratique communicative devient *interaction conflictuelle constituante*. C'est ce qui nous a amené à parler ailleurs de *communication conflictuelle* plutôt que d'argumentation politique, afin de dérétifier l'argumentation en la réinsérant dans la réalité sociale et politique en acte.

L'argumentation politique peut être approchée plus pleinement lorsqu'elle est définie comme communication conflictuelle et interrogée en fonction de certains acquis de l'analyse du discours.

L'approche multidimensionnelle prônée ici ne connaît pas de limite et plus on immerge l'argumentation dans l'ensemble des méandres du social en acte plus on a de chance d'en apercevoir l'aspect de phénomène social total.

Approcher l'argumentation politique en s'interrogeant non seulement sur les contenus disputés, mais sur son fonctionnement discursif ouvre sur plusieurs dimensions complémentaires. Argumenter c'est bien sûr mettre en œuvre un ensemble de stratégies et de mécanismes discursifs afin d'emporter la bataille discursive. Il vaut la peine de cerner de plus près ces activités, ce travail discursif, afin d'observer ce que fait exactement un individu qui argumente. En argumentant, il contre-argumente : argumenter c'est soulever un problème et prendre position à son sujet et surtout s'opposer à une autre prise de position. On touche ainsi au domaine plus large de l'intertextualité et du dialogisme (on retrouve l'interaction, mais au niveau discursif). S'opposer à un autre argument, à un autre discours, revient à reprendre cet autre discours pour le contrer, et en le contrant on le transforme, on le manipule, afin de lui faire dire autre chose que ce qui a réellement été dit à l'origine. Dans mon discours, dans mon argument, va se trouver l'argument adverse, contesté, mais aussi transformé et reformulé, simplifié et faussé, afin de pouvoir être mieux rejeté et démolé (l'argumentation politique relève bien de l'interaction conflictuelle constituante). En précisant les activités discursives à l'œuvre, on détaille du même coup l'argumentation, qui devient, elle-même, activité discursive. La reprise des arguments adverses pour les contester s'effectuera au moyen bien sûr de la négation (que l'on peut subdiviser en rectification, réfutation propositionnelle et réfutation présuppositionnelle parce qu'ayant chacune des propriétés spécifiques), mais aussi du discours rapporté indirect (qui permet précisément de reprendre le discours adverse dans mon propre discours en le manipulant, en lui faisant dire autre chose que ce qui a réellement été dit) et au moyen d'autres stratégies discursives telles que le démasquage (porter à la connaissance du public ce que mon adversaire veut cacher), la concession (concéder un aspect pour mieux invalider l'ensemble de la position adverse et tenter ainsi de ravir une partie du public adverse), l'ironie (donner à rire de l'adversaire), etc.

Au passage, on relèvera que dans l'argumentation politique on trouve davantage que deux camps en présence; à part le camp qui argumente et celui de l'adversaire, on aperçoit la place d'un troisième camp, en fait le plus important, celui du public-témoin, celui pour lequel, en dernière instance, on argumente, celui que l'on cherche à convaincre; l'adversaire ne me servant, à la limite, que de faire-valoir auprès du public-témoin. Le but de l'activité argumentative est donc

multiple : 1) combattre un discours adverse; 2) faire valoir son propre discours; 3) et, surtout, faire partager ce dernier au public-témoin. Le but d'un travail argumentatif consiste toujours à faire au moins coup double.

Autre dérégulation nécessaire de l'argumentation politique : cette dernière est une réalité éminemment dynamique, un processus, une reconstruction sans fin. Dans la *situation* politique d'une votation populaire sur un sujet « chaud », une première intervention tranchée et polémique suscitera de nombreuses réactions les jours suivants, réactions qui elles-mêmes en susciteront de nouvelles et ainsi de suite jusqu'au moment du vote lui-même. On peut ainsi suivre empiriquement ce processus de construction plutôt que de relever simplement à la fin d'un débat les thèmes propres à chaque camp à partir d'un corpus décontextualisé et détemporalisé.

L'activité discursive déployée dans l'argumentation sert à s'en prendre non seulement au discours adverse, mais à la personne même de l'adversaire, à son image, à sa position sociale et politique. Tout en contestant le discours adverse, il s'agit, par le travail discursif lui-même, d'essayer d'amener le public témoin à partager une image, une représentation sociale et politique², aussi négative et noire que possible de l'adversaire. Avec une expression du genre « Hitler déjà parlait comme vous... », on vise un tel objectif. On cherche à faire rejaillir une image collectivement rejetée sur un adversaire.

Plus généralement, on relèvera que l'argumentation politique transgresse la représentation idéalisée de la communication qui postule que tout locuteur :

- 1) cherche à comprendre le discours d'un interlocuteur,
- 2) et à se mettre à sa place.

Il y a transgression puisque l'on tente par tous les moyens discursifs possibles de nier et de manipuler le discours adverse et que l'on s'acharne à contester la place que veut s'attribuer l'adversaire en le déplaçant et en le mettant dans une position (sociale ou politique) qui le met mal à l'aise et dont il aura de la peine à se défaire. Le K.-O. verbal est atteint lorsqu'un locuteur n'arrive plus à se relever de la position politique dans laquelle un adversaire l'a mis auprès du public témoin. Mais à la différence de la boxe, le K.-O. verbal n'étant

² Les travaux sur les représentations sociales de la psychologie sociale constituent un autre exemple d'un enrichissement possible de l'étude de l'argumentation ordinaire.

que symbolique, on peut répondre et essayer de redresser la situation. En matière d'argumentation politique, la disqualification du discours, de la personne et de la place de l'adversaire n'est jamais définitive, même si tous les individus ne possèdent pas une égale maîtrise et compétence discursives et argumentatives. Dans certains cas, on va jusqu'à essayer de faire porter à l'adversaire un discours qu'il n'a pas tenu.

Une meilleure connaissance du fonctionnement discursif de la communication conflictuelle propre à l'argumentation politique permettrait peut-être de tomber moins facilement dans les pièges que nous tendent les polémiqueurs en chef en riant sous cape.

Si l'on s'intéresse maintenant aux techniques argumentatives proprement dites on retrouve bien sûr certaines catégories d'arguments très générales et déjà définies par les auteurs classiques et notamment par Chaïm Perelman, soit par exemple :

- les arguments quasi-logiques,
- les arguments basés sur la structure du réel (qui font appel aux éléments de la réalité qui sont associés l'un à l'autre dans une liaison reconnue, permettant de passer de ce qui est admis à ce que l'on veut faire admettre),
- et les arguments qui fondent la structure du réel (cas concret particulier à partir duquel on généralise).

Les arguments quasi-logiques tirent leur force persuasive de leur rapprochement avec des modes de raisonnement incontestés; ce qui caractérise l'argument quasi-logique est son caractère non-formel et les techniques visant à le réduire au formel (« les amis de mes amis sont mes amis », ce qui peut être contredit par l'expérience mais a l'apparence d'un raisonnement formel).

Ces techniques argumentatives sont utilisées quotidiennement notamment pour :

- a) légitimer les propos d'un locuteur
- b) et illégitimer les propos des adversaires.

Plusieurs « techniques » reviennent avec une grande régularité dans nos études. Le rhéteur ordinaire utilise volontiers les techniques de légitimation suivantes :

- a) le « vu »,
- b) l'expérience propre,
- c) les analogies,
- d) le jeu de placement par rapport à l'interlocuteur,
- e) la connaissance de la réalité,

f) l'adoption d'un point de vue particulier.

a) Le « vu » sert à légitimer l'autorité personnelle. L'argument d'autorité réside dans ce qu'un locuteur a pu « voir ». L'argumentation du sens commun n'interroge pas les « faits », les « évidences », puisqu'ils s'imposent à tous; il suffit de les « voir ». Ainsi dans un même paragraphe un locuteur cite sept « faits » (condamnables) qu'il a « vus » à propos d'immigrés et qui justifient ainsi largement son plaidoyer pour soutenir les initiatives populaires visant à réduire de manière draconienne la population immigrée. Le caractère particulier et singulier de ces faits n'est rien à côté de leur nature concrète, même s'ils n'ont été « vus » et « vécus » que par un individu (« l'Italien que j'ai vu voler »).

Cette même technique est utilisée par les défenseurs des immigrés; dans ce cas le « vu » signalé est à l'avantage de ces derniers; elle est bien constitutive de l'argumentation ordinaire en général.

b) Il en va de « l'expérience propre » comme du « vu ». Un locuteur qui peut citer une expérience personnelle est autorisé et légitimé à parler, à intervenir. C'est l'image que sert à construire cette technique. Simultanément, elle revient à *illégitimer* celui qui intervient sans expérience personnelle à propos du thème débattu (« on voit bien que vous ne travaillez pas avec eux »). Un locuteur recherchera si possible la multiplicité des expériences.

c) L'argumentation par analogie. Il peut y avoir cumul avec les techniques précédentes. Un opposant à l'expulsion des immigrés cite l'exemple de la dernière guerre au cours de laquelle il a connu et vécu l'horreur de la déportation (par analogie avec le projet d'expulser les immigrés).

d) Le jeu de placement avec l'interlocuteur. Prendre la parole (par rapport à d'autres) ne va pas de soi. Un tel acte, qui est déjà un acte de pouvoir, doit être légitimé. Comment ? Quels sont les insignes de la légitimité ? Citons, par exemple, l'âge, la nationalité, la fonction de porte-parole, la neutralité partisane. L'âge (l'expérience de la vie) est censé fournir un surcroît de légitimité.

En adoptant la fonction d'un porte-parole, un locuteur prétend parler au nom d'un groupe entier et veut renforcer ainsi la légitimité de son dire singulier (« je vais vous dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas », « ... ce que veut la majorité du peuple... »).

Dans l'activité argumentative quotidienne, il y a aussi lutte pour cette légitimité discursive elle-même, indépendamment du

thème à l'ordre du jour. Qui est autorisé à intervenir ? Quel est celui qui intervient « alors qu'il aurait juste le droit de se taire » ? Les processus de légitimation et d'illégitimation forment un tout indissociable. On retrouve le coup double (en me légitimant j'illégitime, implicitement ou non, d'autres prétendants).

e) L'indépendance partisane constitue une autre technique de légitimation, principalement parce qu'elle est considérée comme favorisant une plus grande objectivité. « Je ne fais pas de politique », donc l'intervention est d'autant plus légitime. En fait cette technique sert souvent à faire passer la partialité au nom de l'impartialité.

Un important travail argumentatif est effectué pour dénier le droit à la parole à un adversaire. Négation du droit à la parole et mise en cause de la place de l'adversaire : on peut refuser à quelqu'un sa place dans un débat à cause de la non-congruence entre ce qu'un tel individu a fait par le passé et ce qu'il dit aujourd'hui. Refuser le droit à la parole se prépare, par exemple par la construction d'une représentation sociale et politique négative, sur la base d'activités antécédentes (« ils viennent nous parler "d'humanité" alors que ce sont uniquement des intérêts matériels sordides qu'ils ont en tête ... »).

La légitimité peut aussi être construite par l'activité argumentative elle-même. Quelqu'un qui sait argumenter peut en tirer une certaine légitimité. Il faut toutefois se souvenir, qu'en matière de communication conflictuelle, toute source de légitimité, même celle qui paraît inattaquable, peut, en un tournemain, être délégitimée. Si, pour certains, une capacité argumentative développée constitue indéniablement une source de légitimité, d'autres diront à son propos : « ce ne sont que des paroles ».

De même, à propos de « la connaissance de la réalité » : à une personne qui donne l'image d'une connaissance parfaite de l'objet controversé, un adversaire pourra toujours répondre : « un autre spécialiste a dit diamétralement le contraire ».

Le travail argumentatif est bien un processus sans fin. Mais tout n'est pas argumentation et l'argumentation n'est pas tout. On y reviendra.

Parmi les sources de légitimité nous n'avons même pas évoqué les *sources extérieures* tant elles sont évidentes et connues (citations d'autorités, « on-dit » collectifs, proverbes, maximes, sentences, etc.).

À un niveau plus général, lors de nos diverses études de débats contradictoires sur des sujets brûlants, nous avons relevé la présence de quelques styles argumentatifs généraux qui reviennent d'un thème à un autre et d'un individu à l'autre, styles à la fois bien typés et très différents.

En matière d'argumentation, comme dans le domaine du langage en usage, dès que l'on veut généraliser, on est renvoyé à la variabilité et à la multiplicité.

Parmi les styles argumentatifs de la communication politique ordinaire, nous en avons relevé trois :

- 1) un style argumentatif fortement *affectif* et qui finit par ne plus paraître argumentatif tant les prises de position sont affirmées émotionnellement et affectivement plutôt que travaillées discursivement;
- 2) un style réellement argumentatif, maîtrisé et travaillé du point de vue de l'élaboration cognitive et discursive; soit un style didactique et dialogique qui se rapproche de l'argumentation scientifique;
- 3) un style d'argumentation politique ironique, où l'on donne à rire de l'adversaire plutôt que de le bombarder d'exocets émotifs et affectifs³. Ce style semble cependant plus rare. La lutte politique sur des sujets brûlants serait-elle chose trop sérieuse pour être traitée sur le mode du rire ?

Un problème important qui se pose à propos de ces styles argumentatifs est celui de leur *efficacité* respective. Certains sont-ils plus efficaces que d'autres dans la communication politique conflictuelle ? Cette question ouvre sur un autre aspect qui devrait être pris en considération dans une approche multidimensionnelle de l'argumentation quotidienne en acte, celui de la *réception*⁴. Sachant qu'il n'y a pas un public, une opinion publique, mais des publics, on peut supposer que certains publics sont davantage séduits par tel style argumentatif plutôt que par tel autre. Serait-ce la raison pour laquelle certains polémiqueurs en chef usent, simultanément, de styles très différents, voire contradictoires,

³ D'autres styles et des nuances supplémentaires ont été présentés dans deux de nos ouvrages : U. Windisch, 1986, et U. Windisch, 1990.

⁴ Voir au sujet de la théorie de la réception, la synthèse présentée par la revue *Hermès*, Nos 11-12, 1993, présentée et coordonnée par D. Dayan.

et cela dans un même discours. Il s'agit d'un autre champ de recherche qui mériterait d'être mieux exploré sur la base de données empiriques solides et de cas concrets significatifs.

En analysant empiriquement l'argumentation quotidienne de Monsieur Tout-le-Monde on retrouve d'autres grandes distinctions classiques introduites par les théoriciens de l'argumentation, par exemple l'opposition entre information et justification (T.S. Toulmin). Dans l'argumentation et le discours quotidiens, information et justification ne sont pas dissociables et opposables comme cela est fait en théorie. En parlant et en argumentant, un acteur social quotidien communique toujours quelque chose, mais en même temps il veut faire admettre le bien-fondé de son point de vue. On peut même dire que le côté argumentatif (la justification du point de vue du locuteur) l'emporte sur le côté informatif dans la communication et l'argumentation ordinaires. Dans le même sens, on sait que dans la pensée sociale et le raisonnement ordinaire courants la conclusion est généralement donnée dès le départ et que la suite du raisonnement n'a souvent comme objectif que de justifier cette conclusion a priori. Nous trouvons de nombreuses confirmations de ce trait dans nos analyses. De même, il est connu que l'argumentation ordinaire, politique ou non, fait abondamment usage d'un langage imagé et figuré. On procède par analogies, par associations d'images fortes plutôt que par déduction; on utilise volontiers un récit pour illustrer et justifier une thèse ou un point de vue plutôt qu'un raisonnement déductif. Au moyen d'un bref et unique exemple nous aimerions montrer comment peut intervenir concrètement un récit dans une argumentation politique; à quel moment, pour quelle raison, à quelle fin, sous quelle forme et de quelle nature. Voici d'abord le récit en question, tel quel mais extrait de son contexte d'usage :

J'ai connu un jeune, il était menuisier de métier, il a fait son école de recrues (service militaire) pendant la guerre. Il a pas voulu, parce qu'il faisait partie d'une secte religieuse, porter d'armes. Alors, il s'est incorporé dans les troupes sanitaires. Il est rentré là-dedans sans arme. Et après, ce jeune homme a postulé un poste dans une école de gendarmerie de Genève. Alors, ça m'a étonné, parce que là, il était porteur d'un revolver et d'une matraque et avant il ne voulait pas porter d'armes. Est-ce que sa religion a changé tout d'un coup ? C'est bizarre !

Si nous décomposons ce récit pour en dégager la séquence des propositions, nous obtenons la réécriture suivante :

- (a) J'ai connu un jeune.
- (b) Il était menuisier de métier.
- (c) Il a fait son école de recrues pendant la guerre.
- (d) Il a pas voulu, parce qu'il faisait partie d'une secte religieuse, porter d'armes.
- (e) Alors, il s'est incorporé dans les troupes sanitaires.
- (f) Il est rentré là-dedans sans arme.
- (g) Et après, ce jeune homme a postulé un poste dans une École de gendarmerie de Genève.
- (h) Alors, ça m'a étonné, parce que là, il était porteur d'un revolver et d'une matraque et avant il ne voulait pas porter d'armes.
- (i) Est-ce que sa religion a changé tout d'un coup ?
- (j) C'est bizarre !

Dans ce récit, on ne trouve que deux acteurs : le jeune homme (A1) présent tout au long du récit et le locuteur (A2), présent explicitement dans (a), (h) et implicitement comme sujet de l'énonciation, dans les *évaluations* qui concluent le récit : (i) et (j).

La *visée argumentative* de ce récit tend à montrer l'incohérence du comportement de A1.

Nous n'entrons pas dans le détail des composantes du récit selon l'analyse fonctionnelle de W. Labov, par exemple (Orientation, Complication, Action, Résolution, Résultat).

On constate rapidement que ce récit n'a pas qu'un but informatif. Il vise à orienter ceux qui l'entendent vers une certaine conclusion.

Situation et contexte : ce récit intervient dans un débat sur l'armée et plus précisément à propos du thème de l'objection de conscience. Plutôt que d'affirmer sa position, pour ou contre, le locuteur choisit de répondre en insérant dans la discussion le récit susmentionné. Ce récit se veut d'abord récit et invite les auditeurs à conclure eux-mêmes, étant donné le récit. En réalité, le locuteur tient à discréditer les objecteurs, en montrant leur incohérence, mais aussi leur mauvaise foi. Le locuteur introduit donc une *Évaluation* au cours du récit afin d'amener ceux qui l'entendent à conclure dans son sens, à savoir à voter contre l'objection de conscience puisque ces derniers, à l'image du sujet du récit, ne sont pas sincères.

L'auteur du récit devient lui-même acteur, sujet d'un *faire cognitif* lorsqu'il dit en (h) « alors, ça m'a étonné... ». Cet

étonnement n'est pas neutre et vise à induire le même étonnement, en fait le discrédit des objecteurs, auprès des lecteurs.

Cette volonté d'orienter les auditeurs se retrouve en (i) et en (j), lorsque le locuteur se demande si la religion de l'objecteur en question a « tout à coup » changé, et l'expression « C'est bizarre ! » va dans le même sens en prolongeant le *faire cognitif* susmentionné.

De tels exemples de récits, où information, justification et visée argumentative sont indissociables, sont fort abondants dans l'argumentation politique ordinaire, argumentation qui prend elle-même une forme générale souvent narrative.

L'usage, fréquent aussi, de la question rhétorique vise des buts similaires. Plutôt que d'affirmer abruptement son point de vue, un locuteur cherche à amener le public-témoin à conclure lui-même dans le sens voulu par le locuteur.

La communication politique ordinaire sur des sujets brûlants dans une démocratie directe comme la connaît par exemple la Suisse, permet de mieux faire ressortir d'autres dimensions de l'argumentation, surtout lorsque cette dernière est approchée en tant que pratique sociale, pratique communicative et phénomène social total. Illustrons davantage mais brièvement quelques-unes de ces dimensions en prenant l'exemple de la lutte à laquelle se livrent rituellement en Suisse « militaristes » et « antimilitaristes »⁵ lors des initiatives populaires que déposent périodiquement, depuis des décennies, les antimilitaristes afin de réduire la place et les moyens de l'armée, voire de supprimer complètement cette dernière⁶.

Parmi les dimensions que nous voulons souligner davantage, figurent notamment le rôle des stratégies de légitimation / illégitimation, des jeux de placement / déplacement, des représentations sociales et politiques qu'un locuteur cherche à donner

⁵ Les termes «militaristes» et «antimilitaristes» ou Partisans et Adversaires de l'armée qui sont utilisés ici représentent bien sûr une simplification des positions en présence; ils sont proposés afin d'éviter de répéter à chaque fois des expressions plus longues du genre «personnes ou groupe en principe favorables (ou opposés) à l'armée», etc.

⁶ Nous nous limitons ici aux affrontements auxquels a donné lieu l'initiative des milieux antimilitaristes du 26 novembre 1989 qui visait, cette fois, à supprimer complètement l'armée (initiative intitulée : «Pour une Suisse sans armée et une politique globale de paix»).

de lui-même et de ses adversaires par le biais de l'activité argumentative elle-même, de la nature intrinsèquement dialogique et intertextuelle de cette activité, et, enfin, de la constitution, de l'évolution et de la transformation progressives d'un débat politique et de son contenu dans l'espace public en fonction des interpellations conflictuelles réciproques, ici entre militaristes et antimilitaristes.

La communication et l'argumentation politiques quotidiennes ne peuvent être réduites à la discussion de quelques thèmes, statiques et réifiés, définis une fois pour toutes. Ainsi, à la suite des multiples initiatives populaires antimilitaristes, disons depuis les années 1950, l'objet « armée » s'est considérablement transformé; le même mot « armée » désigne aujourd'hui une réalité très différente de celle des années 1950. Et cette transformation de sens est due en partie précisément aux interactions discursives conflictuelles développées à son sujet. Le langage, en l'occurrence les conflits langagiers, l'activité dialogique et intertextuelle, est créateur et transformateur de réalité.

Cette activité se développe bien entendu autour de certains thèmes, ou « arguments », mais l'activité argumentative – dialogique, intertextuelle et constituante – ne peut se réduire à ces arguments. Cela reviendrait à en rester à une analyse du seul contenu, et statique qui plus est.

Les thèmes sur lesquels prend appui l'activité argumentative des Partisans et des Adversaires de l'armée sont peu nombreux, à peine une dizaine :

- 1) les arguments fondés sur une définition de la nature humaine (nature humaine conçue de manière totalement différente dans les deux camps);
- 2) les arguments théologiques;
- 3) les arguments éthiques;
- 4) les arguments historiques (histoire répétitive ou linéaire et évolutive des sociétés humaines);
- 5) les arguments basés sur les finalités de l'armée;
- 6) les arguments économiques (coût, fonction économique de l'armée, etc.);
- 7) le mode de fonctionnement de l'armée (fonctionnement démocratique, autoritaire, répressif, etc.).

Tout en précisant et illustrant quelques-uns de ces thèmes, nous voulons mettre l'accent sur les représentations sociales et les images qui sont simultanément construites par l'activité argumentative relative à ces thèmes :

- images et représentations que chaque camp cherche à donner de lui-même et des adversaires (tout en argumentant);
- images et représentations que chacun cherche à donner de l'ennemi (l'ennemi n'est pas le même pour les militaristes et les antimilitaristes).

Quelles sont ensuite les stratégies discursives mises en oeuvre pour légitimer son dire et illégitimer le dire adverse, pour bien se placer et se positionner tout en dé-plaçant l'adversaire (en cherchant à le mettre dans une place sociale et politique défavorable : tantôt « brute épaisse », tantôt « pacifiste naïf », etc.).

Cette activité de construction d'images et de représentations sociales et politiques, de légitimation / illégitimation, même si elle est construite à propos et en rapport avec l'adversaire, n'est pas pour autant destinée en priorité à cet adversaire (qui ne sert souvent que de faire-valoir), mais bien au troisième acteur de la communication politique, à savoir le public témoin, celui constitué par l'ensemble des citoyens qui devront trancher par OUI ou par NON à l'issue de la campagne d'information et d'affrontement qui précède le jour J de la votation populaire.

Au sujet des sept thèmes susmentionnés, deux ou trois exemples suffisent pour illustrer la dynamique argumentative générale.

La nature humaine. Pour les Partisans de l'armée, la nature humaine est immuable, la violence endémique à l'homme (« il y a toujours eu des guerres, il y en aura toujours »; « l'homme est un loup pour l'homme »). Pour les Adversaires de l'armée, l'homme est au contraire, susceptible de s'améliorer, de se développer, au point où il devrait pouvoir se passer d'armée (« continuons l'hominisation, le passage du primate à l'homme »). Implicitement, et en termes d'image et de représentation sociale et politique, la dernière citation est fortement polémique en ce sens qu'elle sous-entend que les défenseurs de l'armée sont plus proches du singe que de l'homme. De tels propos vont provoquer une réaction des Partisans, qui chercheront, à leur tour, à donner une *image* négative des Adversaires.

Les contenus théologiques. Ici, les Adversaires vont, par exemple, opposer les textes bibliques (« purs », « authentiques », à l'histoire concrète de l'Église, « pervertie par certains »).

Les contenus éthiques relèvent de l'ordre du Devoir-Être :

— Devoir-Être moral chez les Adversaires de l'armée (la nécessité morale de la non-violence, de la résistance passive, la force de l'esprit; le devoir de solidarité humanitaire, la tolérance; la valorisation positive de l'utopie et la dénonciation du matérialisme et de l'égoïsme) .

Une des seules valeurs qui semblent pouvoir être encore défendues est la vocation humanitaire et pacifiste de notre pays.

L'exemple d'un désarmement unilatéral et total associé à un arrêt du commerce des armes serait une occasion unique de confirmer à la fois cette valeur et cette volonté, une preuve par l'acte pour une nouvelle identité helvétique.

La non-violence positive exercée en cas de conflit et face à la violence de l'adversaire est tout au contraire créatrice de relations profondes entre les personnes, de solidarités, de communion de pensée, de communauté.

— Devoir-Être juridique chez les Partisans : le *droit* de défendre le pays (« l'armée suisse est purement défensive ») et les libertés acquises; l'*obligation* juridique et internationale de maintenir la neutralité :

Ceux qui ne veulent plus d'armée ne réalisent pas ce que vaut la liberté, à savoir le droit de s'exprimer librement, de parler autrement que nos autorités, de choisir « son » parti politique, sa religion, son métier et même de pouvoir proposer de supprimer son armée....

[...] une nation dont les membres ne sont plus disposés à se sacrifier au besoin, n'est pas digne de rester libre.

[...] j'ai, du point de vue éthique, non seulement le droit, mais encore le devoir de le [le pays] défendre s'il se trouve plongé dans une situation de légitime défense. Et j'estime ici que les objecteurs ne sont pas les seuls à obéir à leur conscience : ma décision est, elle aussi, dictée par ma conscience.

Plus récemment, de nombreux jeunes d'Allemagne fédérale lançaient ce terrible slogan "Lieber rot als tot" ("Plutôt rouge que mort") se faisant l'écho de mouvements pacifistes irresponsables. À en croire que la liberté, cette fleur incomparable de la démocratie, on ne l'apprécie que lorsqu'on l'a perdue.

L'extraordinaire mouvement de liberté qui se développe dans nombre de pays de l'est, notamment en Pologne, en Bulgarie, en Russie et plus récemment en Allemagne de l'Est, et j'en passe, témoigne de l'énergie que peut engendrer la soif de liberté. L'esprit de sacrifice démontré est une gifle terrible à ceux qui, de l'autre côté du mur de Berlin, se déclaraient prêts à l'asservissement.

Les finalités de l'armée. Armée purement défensive pour les Partisans, elle devient une « machine à tuer comme les autres » pour les Adversaires. Le caractère imagé, figuré et émotif du langage conflictuel vise bien sûr à frapper et à marquer les esprits.

La polémique montre comment tout argument, aussi « bon » soit-il, peut être invalidé en un tournemain. Si les Partisans ajoutent aux finalités de l'armée, les interventions en cas de catastrophes naturelles ou la nécessité de pouvoir maintenir l'ordre intérieur, les Adversaires rétorqueront, goguenards : « quel ordre intérieur, le désordre bourgeois actuel ? », ou : « Les catastrophes naturelles ? d'accord, mais pourquoi des armes dans ce cas ? ». La stratégie du retournement ironique est assez prisée dans ce type de communication politique.

Les arguments économiques. Si les Adversaires soulignent le coût élevé de l'armée (« autant d'argent pour rien et qui pourrait être si utilement investi ailleurs »), les Partisans admettent ce coût élevé mais soulignent qu'il est justifié car, « un envahisseur coûterait encore plus cher », et qu'en comparaison avec d'autres pays, l'effort financier est plutôt inférieur, et, finalement, que l'armée n'empêche pas une bonne sécurité sociale.

Gaspillage pour les uns, l'armée devient un élément majeur du développement technologique et économique pour les autres.

Plus généralement, on relève qu'il existe bien une certaine incommunication entre les acteurs en présence. Cette incommunication est sans doute en partie voulue, car entrer en matière sur les arguments de l'adversaire comporte le risque de lui donner raison auprès du public témoin, mais en même temps cette interincompréhension crée un débat de société au sein d'un système politique et d'un type d'espace public qui présupposent qu'aucun problème de société ne doit échapper à la discussion publique. À ce sujet, il est intéressant de relever que, dans une première phase, certains Partisans de l'armée ont refusé le débat public sur la question de l'armée, considérée comme intouchable, sacrée et par conséquent, indiscutable, jusqu'au jour où les sondages indiquaient une minorité

confortable prête à voter OUI à la suppression de l'armée. En fait, sans souhaiter véritablement la suppression de l'armée, une minorité suffisamment importante de OUI était considérée par certains comme un moyen de pression afin d'obtenir certaines réformes de l'armée. Dès lors, les Partisans ont accepté de descendre dans l'arène et d'entrer en débat sur de « nécessaires réformes ». Du coup, l'objet armée n'était plus le même objet, puisque discuté et donc désacralisé et par la suite effectivement réformé sur de nombreux points.

À propos de l'activité argumentative développée en vue de créer et d'agir sur les représentations, un important travail argumentatif a été effectué autour de la notion et de l'image de *l'Ennemi*; ennemi subdivisé en ennemi extérieur et ennemi intérieur.

Les Partisans de l'armée ont une image noire, voire diabolique, et toujours menaçante de l'ennemi extérieur. À l'argument des Adversaires qui cherchent à montrer que l'ennemi extérieur n'est bientôt plus qu'une fiction (suite notamment aux changements à l'Est), les Partisans rétorquent que nul n'est à l'abri de « fous et autres terroristes ».

Chez les Adversaires de l'armée, l'image de l'ennemi extérieur n'est guère menaçante et se situe dans la droite ligne du pacifisme. Leur conception de l'histoire est donc évolutive et optimiste, et l'intégration européenne leur semble un exemple de promotion de leurs valeurs. Ceux qui ne partagent pas leur point de vue sont présentés comme « rétrogrades », « bornés » et « encroûtés » (une image que les Partisans vont bien sûr contester et chercher à rectifier).

L'ennemi *intérieur* existe aussi pour les Adversaires, mais il « n'est pas là où les partisans de l'armée le voient » : l'ennemi intérieur « est en nous-mêmes et non à chercher dans un quelconque bouc émissaire ». C'est « la gangrène matérialiste de nos sociétés » qui est source de violence intérieure et illustrée « par les spéculateurs et autres boursicoteurs, profiteurs et corrupteurs nationaux ».

Pour les Partisans l'ennemi intérieur est incarné par « les gauchistes toujours agissant », « les défaitistes » et « autres irresponsables ».

Cette stéréotypisation négative réciproque constitue l'un des moteurs qui alimentent la dynamique argumentative polémique.

On perçoit mieux les effets complexes de cette activité argumentative à dimensions multiples : le fait de parler de manière négative d'un adversaire tend à induire simultanément une image positive de celui qui procède ainsi (c'est le coup double que cherche à

atteindre une attaque verbale). L'argumentation et la communication politiques contradictoires montrent que le débat politique ne consiste pas seulement en affirmations et contestations de thèses théoriques, mais concernent les personnes (personnification), les images, ainsi que les représentations que les acteurs en présence cherchent à donner d'eux-mêmes et des adversaires.

Dans l'argumentation polémique on cherche à disqualifier à la fois les idées, la personne, la place, la position, les images et les représentations du ou des adversaires, et cela au moyen de stratégies discursives et argumentatives bien définies.

Derrière certains échanges conflictuels se cache une véritable guerre verbale qui n'a plus grand chose à voir avec une communication au sens habituel, communication qui suppose donc que chaque participant fasse un effort pour comprendre son interlocuteur et pour se mettre à la place de ce dernier.

Or, dans l'exemple présenté ci-dessus, il s'agit davantage d'une manipulation d'un discours rival, discours à qui on fait dire autre chose que ce qu'il dit ou veut réellement signifier. Refus de l'autre et de sa place. C'est l'acharnement sur l'Autre qui prédomine, sur ses idées, sa personne, sa place, son image, sa position sociale et politique.

Les Partisans de l'armée deviennent pour les Adversaires, « des rétrogrades aux idées reçues et rigides », qui se « veulent chrétiens », tandis qu'ils se définissent eux-mêmes comme « patriotes » (implicitement toujours, et en sachant que tout propos dans un tel contexte est dialogique, cela signifie aussi que les autres, les Adversaires de l'armée, n'ont pas cette qualité patriotique), et comme de « bons Suisses qui aiment leur pays », « ne le dénigrent pas », et savent se mettre à la place des soldats qui en 1939-1945 étaient prêts à se sacrifier pour la patrie. Les Partisans légitiment leur propos en citant également Dieu et le pape (recherche d'inaffabilité, d'invulnérabilité).

Lorsqu'à leur tour les Partisans disqualifient les Adversaires, ils distinguent plusieurs types d'Adversaires de l'armée et leur attribuent différentes images et représentations. Ils distinguent soigneusement entre :

- a) les naïfs et les ingénus (trop jeunes pour comprendre);
- b) les dangereux gauchistes, machiavéliques et déstabilisateurs, dont l'antimilitarisme cache le totalitarisme;

c) et enfin les individus psychologiquement instables, présents dans toute société.

Le fait d'établir de telles distinctions plutôt que de rejeter en bloc les Adversaires permet simultanément aux Partisans d'« intégrer » dans le discours public certaines critiques inévitables et donc certaines propositions de réforme tout en marginalisant et en excluant du jeu politique les Adversaires les plus résolus et menaçants.

Le déni et la psychologisation semblent constituer deux techniques d'illégitimation spécialement prisées par les Partisans.

Chaque camp effectuant un important travail discursif et argumentatif en vue de nier et de rectifier l'image que le camp adverse veut lui accoler, on peut distinguer parallèlement à la lutte des mots, une véritable lutte autour des images, même si cette dernière lutte est également portée par le discours. Il va de soi que les Adversaires, par exemple, ne laisseront jamais passer les images susmentionnées que les Partisans tentent de donner d'eux au public témoin. La lutte pour imposer telle ou telle image n'a de cesse et ne prendra fin qu'au moment du vote. En fait, elle reprendra dès le lendemain puisque de nouvelles initiatives sont régulièrement déposées sur un même objet.

Les Adversaires ne « se disent pas chrétiens », « ils le sont »; et ils sont même « chrétiens militants », qui militent au nom de valeurs comme « la solidarité, la tolérance, l'ouverture, la générosité ». Ils ne sont « ni naïfs, ni ingénus, ni irresponsables mais réalistes », et cela dans la mesure où ils veulent faire avancer un monde « par définition en mouvement ». Eux vivent dans la « réalité actuelle et non dans le passé ». Utopistes ? oui, cela ils le sont et le revendiquent en donnant un sens positif et valorisé à ce mot; pour eux, l'utopie est une condition pour faire avancer le monde. C'est du moins l'image qu'ils voudraient que le public témoin ait d'eux.

La réflexion dans les débats au sujet de l'abolition de l'armée s'appuie le plus souvent sur des considérations du passé, plus rarement du présent, mais exceptionnellement de l'avenir.

On remarquera qu'entre Partisans et Adversaires de l'armée il n'y a pas seulement différence d'opinion sur un sujet donné; on se trouve en présence de deux visions du monde, profondément différentes. Ces visions du monde n'apparaissent en tant que telles que très progressivement, au fur et à mesure de la campagne et des

débats, à la suite de nombreux et larges échanges conflictuels face au public témoin.

Même dans l'espace public spécifique de la démocratie directe, où n'importe quel problème de société peut faire l'objet d'une discussion publique, tout n'est pas argumentation (rejet du tout argumentatif), et cela même si c'est grâce à cette activité argumentative et à cette communication publique généralisées qu'apparaissent en définitive les différentes visions du monde en présence dans une société donnée à un moment donné. Sans doute les acteurs sociaux et politiques concernés ne prennent-ils eux-mêmes que peu à peu conscience du fait qu'ils s'opposent sur la base de véritables visions du monde antagoniques, occupés qu'ils sont à contester point par point arguments, images et représentations adverses particulières.

Plus généralement, nous rappelons que l'étude du fonctionnement concret de l'argumentation politique à partir de ses manifestations dans le social et le politique en acte reste encore largement à développer et qu'elle ne peut se réduire à une relation générale et universelle entre un orateur et un auditoire universel. Sinon, on reste dans le cadre du mythe communicationnel à l'intérieur duquel on pense pouvoir tout résoudre par la communication, mythe auquel s'oppose précisément la communication conflictuelle et que l'argumentation politique a pour tâche d'étudier.

De plus en plus nombreux sont les auteurs qui montrent que le mythe communicationnel est contraire à la nature réelle de la communication et de l'argumentation politiques. P.A. Taguieff parle d'« incommunicabilité radicale »⁷; R. Boudon, d'« incommunication »⁸; P. Oléron, « d'intelligence polémique »⁹.

La question de l'argumentation politique touche ensuite à des enjeux sociétaux fondamentaux. Il s'agit ni plus ni moins de la question du modèle de société préconisé, soit de la place de la délibération et du débat dans l'espace public.

⁷ C.f. Taguieff, 1988.

⁸ C.f. Boudon, 1989.

⁹ C.f. Oléron, 1989. Nous avons proposé le terme d'« interincompréhension » (U. Windisch, 1986).

L'étude de l'argumentation politique comporte, en effet, des dimensions éthiques et politiques; à la force de l'évidence (évidence des dogmes religieux, politiques, philosophiques ou autres), elle oppose la délibération publique, la confrontation des arguments, les choix argumentés. L'argumentation politique présuppose des citoyens actifs et se veut à leur service. D'où l'accent mis sur la spécificité de la raison pratique par rapport à la raison théorique, sur la nature dialogique, interactive et polyphonique du langage et de l'argumentation en usage, sur les modes de légitimation des pratiques politiques, sur le sens commun, bref sur une sociologie radicalement quotidienne de l'argumentation politique conçue comme phénomène social total.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BALLY, Ch. (1965) : *Le langage et la vie*, Genève : Droz, (1925).
 — (1965) : *Traité de stylistique française*, Berne : Francke, 2 vol. (1944).
- BATESON, G. (1977) : *Vers une écologie de l'esprit*, 2 vol., Paris : Seuil.
- BEAUVOIS, J.-L., GHIGLIONE, R. (1981) : *L'homme et son langage, Attitudes et enjeux sociaux*, Paris : PUF.
- BERGER, P., LUCKMANN, T. (1986) : *La construction sociale de la réalité*, Paris : Méridiens Klincksieck.
- BENSON, D., HUGHES, J.A. (1983) : *The Perspective of Ethnomethodology*, London : Longman.
- BILLIG, M. (1987) : *Arguing and Thinking : a Rhetorical Approach to Social Psychology*, Cambridge : Cambridge University Press.
- BILLIG, M. et al. (1988) : *Ideological Dilemmas*, London : Sage.
- BLUMER, H. (1969) : *Symbolic Interactionism : Perspective and Method*, Englewood Cliffs, NJ : Prentice-Hall.
- BOUDON, R. (1989) : « Petite sociologie de l'incommunication », *Hermès*, n°4.
 — (1990) : *L'art de se persuader*, Paris : Fayard.
- Centre de recherches linguistiques et sémiologiques de Lyon (1980) : *Le discours polémique*, Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- CERTEAU, M., GIARD, L. (1983) : *L'ordinaire de la communication*, Paris : Dalloz.
- CICOUREL, A.V. (1979) : *La sociologie cognitive*, Paris : PUF, (1973).
- DAYAN, D. : « Les mystères de la réception », *Le Débat*, n° 71, p. 146-162.
- DAYAN, D., KATZ, E. (1992) : *Media Events*, Cambridge : Harvard University Press.
- DELLEY, J.-D. (1978) : *L'initiative populaire en Suisse*, Lausanne : L'Âge d'Homme.
- DIECKMANN, W. (1975) : *Sprache in der Politik : Einführung in die Pragmatik und Semantik der politischen Sprache*, Heidelberg : C. Winter.

- DIJK, T.A. Van, (éd.) (1985) : *Handbook of Discourse Analysis*, 4 vol., London : Academic Press.
- DIJK, T.A. Van, KINTSCH, W. (1983) : *Strategies of discourse comprehension*, New York : Academic Press.
- DOUGLAS, J.D. (1971) : *Understanding everyday life*, London : Routledge and Kegan.
- ECO, U. (1992) : *Les limites de l'interprétation*, Paris : Grasset.
- EDELMAN, M. (1988) : *Constructing the Political Spectacle*, Chicago : Chicago University Press.
- ELSTER, J. (1979) : *Ulysses and the Sirens, Studies in Rationality and Irrationality*, Cambridge : Cambridge University Press.
- FARR, R.M., MOSCOVICI, S. (éds) (1943) : *Social representations*, Cambridge : Cambridge University Press.
- FAYE, J.-P. (1972) : *Langages totalitaires*, Paris : Hermann.
- GHIGLIONE, R. (1989) : *Je vous ai compris, ou l'analyse du discours politique*, Paris : A. Colin.
- GREEN, A. (1973) : *Le discours vivant*, Paris : PUF.
- GUILLAUMIN, C. (1972) : *L'idéologie raciste*, Paris : Mouton.
- GUMPERZ, J.-J., HYMES, D. (1972) : *Directions in sociolinguistics. The Ethnography of communication*, New York : Holt, Rinehart and Winston.
- HABERMAS, J. (1981) : *Theorie des kommunikativen Handelns*, Frankfurt : Suhrkamp, 2 vol.
- HALLIDAY, M.A.K. (1978) : *Language as social semiotic*, London : Arnold.
- HERINGER, H.J. (1977) : *Einführung in die Praktische Semantik*, UTB.
- HUSTON, N. (1980) : *Dire et interdire, éléments de jurologie*, Paris : Payot.
- HYMES, D. (1980) : « Modèles pour l'interaction du langage et de la vie sociale », *Études de linguistique appliquée*, n° 37, janv.-mars, p. 127-153, (trad. de G. Quillard).
- JACOBI, D. (1987) : *Textes et images de la vulgarisation scientifique*, Berne : Peter Lang.
- JODELET, D. (éd.) (1993) : *Les Représentations sociales*, Paris : PUF, 3e éd.
- JOHNSON-LAIRD, P.N. (1983) : *Mental Models*, Cambridge : Cambridge University Press.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1990) : *Les interactions verbales*, 2 vol., Paris : A. Colin.

- KOPPERSCHMIDT, J. (1980) : *Argumentation, Sprache une Vernunft*, Urban-Taschenbücher.
- KUHN, Th. S. (1972) : *La structure des révolutions scientifiques*, Paris : Flammarion.
- LABOV, W. (1978) : *Le parler ordinaire*, Paris : Minit.
- LEVI-STRAUSS, C. (1962) : *La pensée sauvage*, Paris : Plon.
- LORENZEN, P. (1972) : *Konstruktive Logik, Ethik und Wissenschaftstheorie*, B.O. Hochschultaschenbücher.
- LURIA, A.R. (1979) : *Cognitive development. Its cultural and social foundations*, Cambridge : Harvard University Press.
- MAC IVER, I.M. (1964) : *Social causation*, New York : Harper & Row (1942).
- MAINGUENEAU, D. (1983) : *Sémantique de la polémique*, Lausanne : L'Âge d'Homme.
- MEYER, M. (1986a) : *De la problématologie*, Bruxelles : Mardaga, 1986 a).
- (sous la dir. de) (1986b) : *De la métaphysique à la rhétorique*, Essai à la mémoire de Chaïm Perelman, Bruxelles : éd. de l'Université de Bruxelles.
- MINSKY, M. (1988) : *La société de l'esprit*, Paris : Interéditions.
- MOESCHLER, J. (1982) : *Dire et contredire : pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne : Peter Lang.
- MOSCOVICI, S. (1961) : *La psychanalyse, son image et son public*, Paris : PUF.
- (1979) : *Psychologie des minorités actives*, Paris : PUF.
- OLÉRON, P. (1983) : *L'argumentation*, Paris : PUF.
- (1989) : *L'intelligence de l'homme*, Paris : A. Colin.
- PERELMAN, C. (1952) : *Rhétorique et philosophie*, Pour une théorie de l'argumentation en philosophie (en collaboration avec Lucie Olbrechts-Tyteca), Paris : PUF.
- (1958) : *Traité de l'argumentation. La Nouvelle Rhétorique* (en coll. avec L. Obrechts-Tyteca), Paris : PUF, 2 vol.
- PLANTIN, Ch. (1990) : *Essais sur l'argumentation*, éd. Kimé.
- PLINIO, W. P. Jr. (1991) : « Le partage de la sensibilité », *Hermès*, n° 10, p. 71-84.
- REBOUL, O. (1984) : *La rhétorique*, Paris : PUF.
- ROQUEPLO, P. (1974) : *Le partage du savoir*, Paris : Seuil.
- ROSCH, E., LLOYD, B.B. (éds) (1978) : *Cognition and Categorisation*, Hillsdale, New Jersey : Erlbaum.

- ROULET, E. (1983) : *Logique, argumentation, conversation*, Berne : Peter Lang.
- ROUQUETTE, M.-L. (1972) : « La pensée sociale », in *Introduction à la psychologie sociale*, tome 2, Larousse Université, p. 293-327.
- SCHANK, R.C., ABELSON, R.P. (1977) : *Scripts, Goals, Plans and Understanding*, Erlbaum Associates.
- SCHUTZ, A. (1987) : *Le chercheur et le quotidien*, Paris : Méridiens Klincksieck.
- SUDNOW, D., (éd.) (1972) : *Studies in social interaction*, New York : Free Press.
- TAGUIEFF, P.A. (1987) : Introduction aux *Journées d'études sur l'argumentation politique* : Théorie de l'argumentation et analyse de la communication politique, 12-13 juin, Paris : CNRS.
- (1979) : *Théories du langage, Théories de l'apprentissage*, le débat entre Jean Piaget et Noam Chomsky, Centre Royaumont pour une science de l'homme, Paris : Seuil.
- TOULMIN, S.E. (1974) : *The uses of argument*, Cambridge : Cambridge University Press, (1958).
- TOULMIN, S.E., RIEKE, R., JANIK, A. (1979) : *An Introduction to Reasoning*, New York : Mac Millan.
- VARELA, F.J. (1989) : *Connaître, Les sciences cognitives, tendances et perspectives*, Paris : Seuil.
- VEYNE, P. (1983) : *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?*, Paris : Seuil.
- VIGNAUX, G. (1970) : *L'étude de l'argumentation*, Neuchâtel, Travaux du Centre de recherches sémiologiques de l'Université de Neuchâtel, n° 5.
- (1976) : *L'argumentation, Essai d'une logique discursive*, Genève : Droz.
- (1988) : *Le discours, acteur du monde*, Gap : Ophrys.
- VOELZING, P.-L. (1979) : *Begründen, Erklären, Argumentation*, UTB.
- VYGOTSKY, L.S. (1962) : *Thought and language*, (1ère éd. russe en 1934), Cambridge : Mass. MIT Press.
- WATZLAWICK, P., HELMICK-BEAVIN, J., JACKSON, D. (1972) : *Une logique de la communication*, Paris : Seuil.
- WINDISCH, U. (1978) : *Xénophobie ?* (en collab.), Lausanne : l'Age d'Homme.

- (1985) : *Le raisonnement et le parler quotidiens*, Lausanne : l'Age d'Homme.
 - (1986) : *Le K.-O. verbal, la communication conflictuelle*, Lausanne : l'Âge d'Homme.
 - (1990) : *Le prêt-à-penser, les formes de la communication et de l'argumentation quotidiennes* (en collab.), Lausanne : l'Âge d'Homme.
- WINKIN, Y. (éd.) (1981) : *La nouvelle communication*, Paris : Seuil.
- WOLTON, D. (1989) : « La communication politique : construction d'un modèle », *Hermès*, n° 4, p. 27-42.